

# LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 250 Octobre 2022- Trentième année

## *Le combat de l'avenir*

### SOMMAIRE

- |  |        |
|--|--------|
| -La Nation : l'impérissable certitude ... Jacques MYARD                                    | page 2 |
| -DE GAULLE - POMPIDOU, UNE ALLIANCE À TOUTE ÉPREUVE » ... Christine ALFARGE                | page 3 |
| -L'hommage de la famille de Gaulle à la famille royale britannique                         | page 4 |
| -Pourquoi faut-il davantage d'immigration ? ... Paul KLOBOUKOFF                            | page 5 |
| -500 combattants de la libération : 1940-1945 ... Jean-Christophe Notin                    | page 7 |
| -Maastricht, l'Union européenne se construit en faisant reculer la démocratie Henri GUAINO | page 8 |





## La Nation : l'impérissable certitude

Par Jacques MYARD,

**L**es esprits forts la prétendaient dépassée, ils glorifiaient la mondialisation heureuse qui était désormais notre avenir inéluctable et radieux.

Qui serait dépassé ? Vous l'avez compris, la Nation !

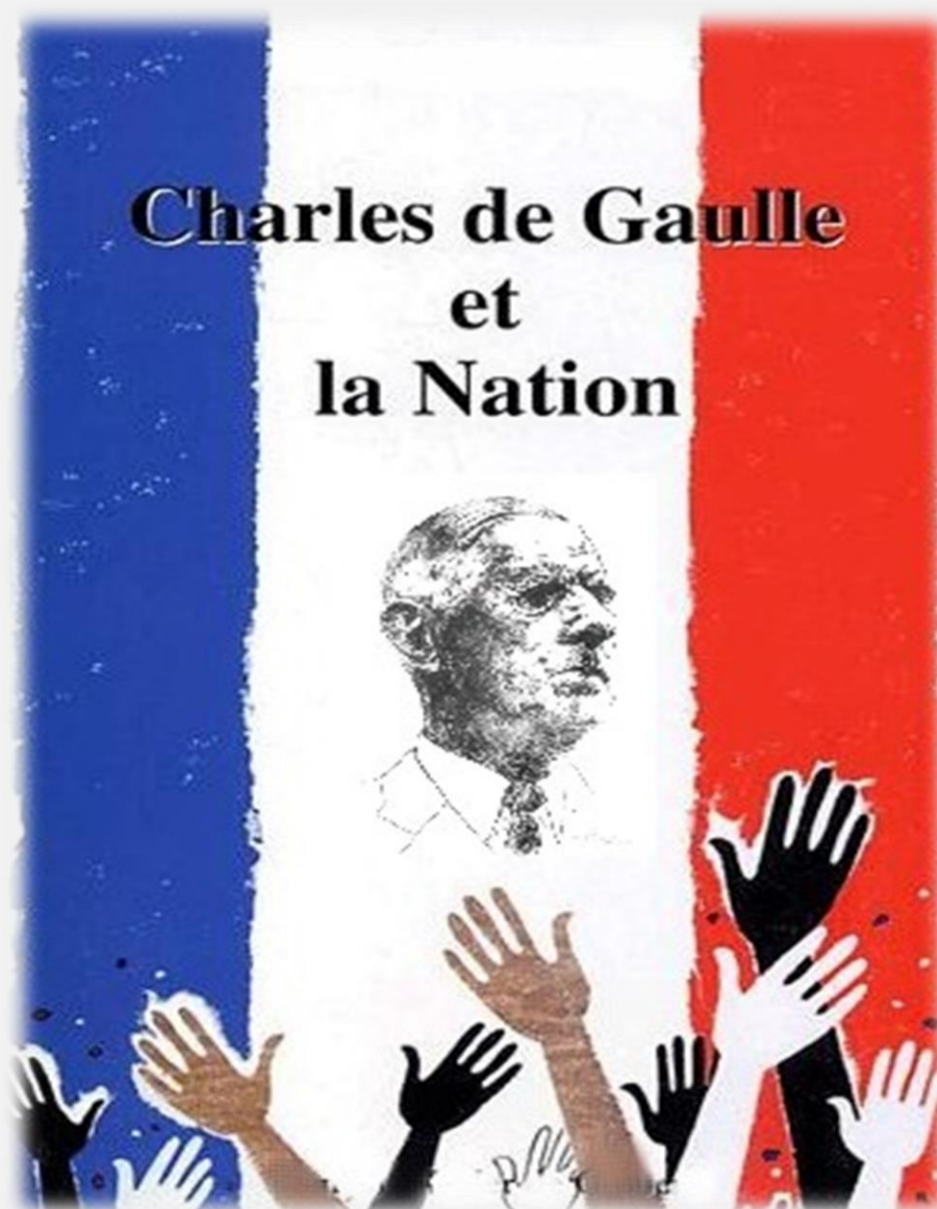
Or quelques événements récents ont replacé la Nation au cœur du village, rappelant à ces esprits forts qu'elle incarne plus que jamais l'essence même de l'identité des peuples, leur âme multiséculaire, « cette force indicible et mystérieuse qui traverse les siècles » comme l'écrit André Malraux.

Nos amis britanniques viennent de rendre à Elisabeth II leur reine un hommage qui a étonné le monde. Etonné le monde par son faste peut-être mais surtout parce que cette femme incarnait la Nation britannique. Cette incarnation qu'elle a portée pendant plus de 70 ans va bien au-delà de son règne puisque la reine a bénéficié de la consubstantialité entre la monarchie et l'identité nationale forgée depuis des siècles.

De la même manière le résultat des élections législatives en Suède et en Italie - que certains qualifient d'extrême droitier - traduit la réaction des électeurs à la fuite en avant des thuriféraires d'une union européenne supranationale et impériale dirigée en fait par des technocrates bruxellois avides de pouvoir qui veulent mettre sous leur coupe les Etats-Nations et les peuples européens.

Alors bien sûr les salonnards parisiens abonnés des plateaux médiatiques hurlent leur réprobation morale, sans se rendre compte qu'ils ne représentent qu'eux-mêmes.

Ils ignorent, aveuglés par leur idéologie, que « le tissu du temps national est continu » selon Pierre Manent et « quand on aspire à guider une Nation, il ne faut pas commencer par l'avilir » pour reprendre les mots de Charles Desbans dans De la souveraineté, juin 1870. C'est bien là ce que Macron-Jupiter ignore.



Georges Pompidou, Premier ministre du Général de Gaulle, le 17 juin 1965, citait à l'Assemblée Nationale le discours d'Aristide Briand du 29 octobre 1910, « Il est un droit supérieur à tous les autres : c'est le droit pour une collectivité nationale de vivre dans son indépendance et dans sa fierté. »

L'Union européenne sera l'Europe des Nations ou ne sera pas !

**La Nation plus que jamais demeure le socle de notre indépendance et de nos libertés.**

*\*Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.*



## DE GAULLE - POMPIDOU, UNE ALLIANCE À TOUTE ÉPREUVE »

Par Christine ALFARGE,

**« Le gaullisme, expliquait Georges Pompidou, en 1964, est une direction nationale, indépendante, et le chef de l'Etat le plus illustre de l'univers... Il se confond avec la renaissance de la France. »**

Six ans plus tard, il dira : « Il serait ridicule de me demander à chaque pas : « Est-ce que le Général aurait marché comme moi ? » Ce serait une caricature, une singerie. Je réagis en fonction d'un certain nombre de principes que j'ai acquis de lui. Je ne réagis pas toujours comme aurait réagi le Général. Les événements évoluent. »

Celui qui a été élu président avec 58,2% des suffrages en avril 1969 n'a pas participé à la résistance et pourtant sa vie est tout entière placée sous le sceau du gaullisme. L'intérêt de montrer une époque telle qu'elle est et non pas comme on voudrait qu'elle soit, c'est ce que le président Georges Pompidou a voulu laisser en guise de transmission pour les futures générations nous livrant une réflexion puissante sur la France, approfondissant les événements majeurs de son époque, s'attachant surtout à montrer les causes des bouleversements annoncés et leur impact dans la société. Mai 1968 s'inscrit pleinement dans ce contexte.

### A quoi ressemblait la France en 1968 ?

Il faut rappeler que dans la France de 1968, un tiers des habitants a moins de 20 ans et les 16-24 ans représentent à eux seuls plus de huit millions de personnes soit 16,1% de la population. C'est le baby-boom de l'après-guerre.

Mai 1968 est une réaction en chaîne dont la complexité ne peut être ramenée seulement à un conflit de générations. Force est de constater que la jeunesse en fut toutefois le détonateur, avec la crise étudiante d'abord puis avec la crise sociale prenant le relais avec l'un des mouvements de grève le plus long du 20<sup>ème</sup> siècle dans notre pays, s'achevant sur une crise politique.

Au regard d'une société sereine économiquement, les raisons de mai 68 peuvent paraître surprenantes, la société vacille alors que tous les voyants sont au vert, on parle même de paix, prospérité, plein-emploi. C'est l'incompréhension. Quelles étaient alors les motivations ? Étaient-elles sociales, religieuses ou politiques ? Probablement le rejet à la fois du capitalisme, du militarisme et du consumérisme.

« Il n'y a aucune raison pour que l'augmentation normale et réelle des salaires ne se poursuive pas dès lors que la politique économique assure le maintien de l'expansion. » écrit Georges Pompidou qui réussit à remettre la France au travail, grâce aux accords de Grenelle du 27 mai 1968 en attendant quelques jours de plus afin que le pays reprenne un cours normal et les élections législatives des 23 et 30 juin 1968 pour que le général De Gaulle retrouve la stabilité politique.

Georges Pompidou démissionne de Matignon au début du mois de juillet 1968 et le général lui recommande de « se sentir prêt à accomplir toute mission et à assurer tout mandat qui pourrait un jour lui être confié par la nation ». Georges Pompidou lui succédera à l'Élysée en juin 1969.

### La confiance des Français.

Dans les années De Gaulle-Pompidou, un mimétisme flagrant existait entre les deux hommes bien que leurs caractères soient différents. Ils ont toujours montré une proximité avec les Français dans un bon nombre de rencontres et de chemins parcourus à travers le pays sans jamais perdre le contact avec la réalité, écoutant, partageant, comprenant et agissant. Ce fut le socle de leur politique commune, des décideurs exigeants mais humains.

« Ce que le peuple demande à ses gouvernants, c'est la sincérité et l'humanité, alliées, bien sûr, et en fonction des circonstances à la fermeté. Il y a des moments où domine la notion du Chef qui entraîne, d'autres, où la notion du père qui l'emporte. Mais en tout temps le peuple veut avoir devant lui quelqu'un qui soit sincère et humain. Sincère, c'est-à-dire qui lui explique les choses telles qu'elles sont, qui ne donne pas l'impression soit de vouloir tromper, soit de ne pas croire lui-même à ce qu'il fait. Humain, c'est-à-dire qui comprend les problèmes des humbles et des simples citoyens. » écrivait Georges Pompidou.

### Préparer la France aux grands défis.

En 1958, lorsque Charles de Gaulle reprend les commandes de la France avec la volonté de bâtir de grandes réalisations pour le pays, il est fasciné par le progrès et la modernité et veut accélérer la métamorphose de la France par un programme de lancement : les villes nouvelles, le périphérique parisien, l'autoroute du soleil, le RER, les remembrements dans les campagnes, Rungis ou bien encore la maison de la culture.



Dans la lignée du général De Gaulle, Georges Pompidou incarne aussi le progrès, citant Paul Valéry : « Toute politique implique quelque idée de l'homme » et une vision extrêmement lucide des besoins environnementaux futurs, « Je suis de ceux qui pensent que dans cinquante ans, la fortune consistera à pouvoir s'offrir la vie du paysan aisé du début du 20<sup>ème</sup> siècle, à bien des égards, c'est-à-dire de l'espace autour de soi, de l'air pur, des œufs frais, des poules élevées avec du grain, etc... On y ajoute des piscines et des automobiles, mais ce n'est pas une modification fondamentale, il reste le besoin d'air, de pureté, de liberté, de silence. » ainsi parlait Georges Pompidou, le 14 avril 1970.

Georges Pompidou écrit aussi à juste titre : « Tout dépend de ceux qui tiendront les leviers de commande ». Selon lui, « Seul le choix des dirigeants demeure à la disposition du peuple ». Alors que la méritocratie s'effondre, on assiste dans tous les secteurs de l'entreprise, dans le monde artistique, politique ou intellectuel, au retour des « fils de ». Georges Pompidou soutient profondément l'idée que : « La République doit être celle des « politiques » au sens vrai du terme, de ceux pour qui les problèmes humains l'emportent sur tous les autres, ceux qui ont de ces problèmes une connaissance concrète, née du contact avec les hommes non d'une analyse abstraite ou pseudo-scientifique de l'homme. C'est en fréquentant les hommes, en mesurant leurs difficultés, leurs souffrances, leurs désirs et leurs besoins immédiats, tels qu'ils les ressentent ou tel parfois qu'il faut leur apprendre à les discerner, qu'on se rend capable de gouverner, c'est-à-dire effectivement d'assurer à un peuple le maximum de bonheur compatible avec les possibilités nationales et la conjoncture extérieure. »

« Bien entendu, écrivait le général De Gaulle dans ses Mémoires d'espoir, ce sont les rigueurs inhérentes au redressement qui soulèvent les protestations. Sans que jamais soit défendue l'idée que le salut commun doive prévaloir sur les intérêts particuliers, tous ces opposants s'accordent à taxer d'injustes les sacrifices imposés. »

**Pour Georges Pompidou, « En démocratie, on ne gouverne pas longtemps par la force ni par la ruse, mais seulement par la confiance qu'on inspire et l'on inspire durablement confiance qu'en s'adressant et en répondant au besoin des hommes de croire à quelque chose. N'est-ce pas là l'explication de l'attitude des Français vis-à-vis du général De Gaulle, ils ont cru et croient en lui parce qu'ils croyaient en la France » ... « Nous sommes arrivés à un point extrême où il faudra, n'en doutons pas, mettre fin aux spéculations et recréer un ordre social. Quelqu'un tranchera le nœud gordien ... »**

\*Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme.



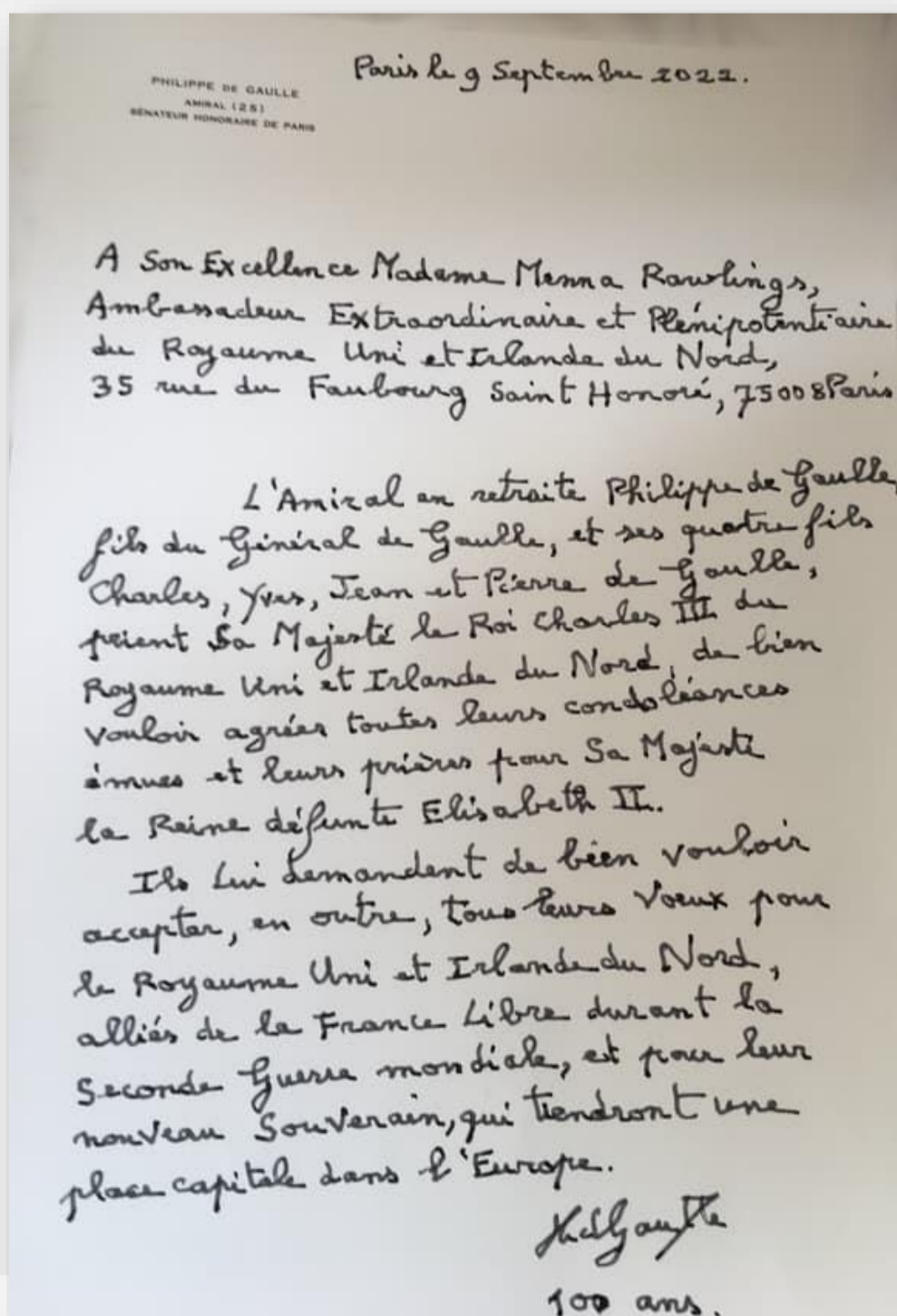
## L'hommage de la famille de Gaulle à la famille royale britannique.

L'amiral Philippe de Gaulle, fils du Général, dont les relations avec Windsor étaient "exceptionnelles", a fait parvenir une lettre de condoléances pour le roi Charles III à l'Ambassade de Grande-Bretagne.

L'amiral en retraite, âgé de 100 ans, demande avec ses quatre fils, au monarque de "bien vouloir agréer toutes leurs condoléances et leurs prières pour Sa Majesté la Reine défunte Elisabeth II".

La lettre a été envoyée le vendredi 9 septembre 2022, au lendemain de la mort de la reine, à l'ambassadrice du Royaume-Uni. *"L'amiral en retraite Philippe de Gaulle, fils du Général de Gaulle, et ses quatre fils Charles, Yves, Jean et Pierre de Gaulle, prient Sa Majesté le roi Charles III du Royaume-Uni (de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), de bien vouloir agréer toutes leurs condoléances émues et leurs prières pour Sa Majesté la reine défunte Élisabeth II."*

*"Ils lui demandent de bien vouloir accepter, en outre, tous leurs vœux pour le Royaume-Uni (de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), allié de la France libre durant la Seconde Guerre mondiale, et pour son nouveau souverain, qui tiendront une place capitale dans l'Europe. -*





## Pourquoi faut-il davantage d'immigration ?

En quelques mots

par Paul Kloboukoff,

Après une pause d'environ 25 ans, l'immigration a repris de plus belle en France au début du siècle, et la proportion de la population immigrée dans la population totale n'a pas cessé de croître depuis. Même chose pour la population des étrangers, malgré de nombreuses naturalisations.

C'est pour l'essentiel « grâce » à l'immigration que la population de notre pays a pu augmenter modestement au cours des dernières années, montant de 66,1 millions (Mi) en 2014 à 67,8 Mi en 2021... pendant que la population immigrée croissait de + 15,5%, montant de 9,1% de la population totale en 2014 à 10,3% en 2021.

La croissance de la population active immigrée a été encore plus vive, + 19%. Sans elle la population active totale n'augmenterait quasiment pas. En même temps, l'emploi des immigrés provenant de l'extérieur de l'UE a progressé deux fois plus que celui des non-immigrés, ce qui a soutenu significativement la baisse du chômage en France.

Cette « dynamique » de l'immigration est une providence pour le gouvernement. Elle profite de défaillances graves liées à l'absence de véritable politique démographique ainsi que de restrictions sélectives à l'entrée et à l'installation des immigrés. Macron en a besoin et en est devenu addicte, tandis que la France en est dangereusement dépendante. Et puis, l'immigration est connue pour ses vertus en matière de compétitivité par la pression qu'elle accentue sur les salaires. Pourquoi s'en priver ?

Aux yeux du président mondialiste, européiste et multi culturaliste, cette dynamique est encore insuffisante. Aussi a-t-il annoncé pour début 2023 un projet de loi sur l'immigration, qui, en réalité, concerne essentiellement l'asile, qu'il souhaite faciliter. Sans visée électoraliste, bien sur. Après les confrontations attendues sur la « réforme des retraites », il sera intéressant de voir l'accueil qui lui sera réservé par les Français et leurs représentants.

### Population, activité et chômage : merci aux immigrés ?

#### Population : une croissance ralentie, soutenue par l'immigration

Une inflexion est intervenue dans la croissance de la population en France sous la présidence de François Hollande au cours des années 2013-2014. Ralentie, la population n'a progressé que de + 2,47% de 2014 à 2022, soit d'à peine plus de + 0,3% par an en moyenne, celle des femmes dépassant un peu celle des hommes.



La part du solde naturel (naissance vivantes - décès) dans la progression de la population a notablement décliné, descendant de 70,9% en 2013 et 88,9% en 2014 à 33,1% en 2020 et à 36,7% en 2021. En sens contraire, l'apport du solde migratoire à la croissance est monté de 29,1% en 2013 à 63,3% en 2021. C'est donc pour l'essentiel « grâce » à l'immigration que la population de la France a pu modestement augmenter au cours des dernières années.

En conséquence, la part des immigrés dans la population totale a augmenté de + 15,5% en 7 ans, montant de 9,1% en 2014 à 10,3% en 2021. Celle des étrangers a cru de + 18,5% et a atteint 7,7% de la population en 2021.

L'enquête emploi en continu de l'Insee a également fourni d'instructives « données de cadrage » sur l'activité, l'emploi et le chômage des immigrés ainsi que des non-immigrés de 2014 à 2021 (2).

Tableau : Croissance de la population et composantes

	En millions					
	2013	2014	2017	2020	2021	2022
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier</b>						
Femmes		34,103	34,477		34,923	35,029
Hommes		32,028	32,297		32,703	32,785
Total		66,131	66,774		67,636	67,814
<b>Composantes croissance *</b>						
Solde naturel	+ 244,3	+ 259,3	163,3	+ 66,3	+ 81,0	
Solde migratoire	+ 100,1	+ 32,3	154,7	+ 140	+ 140	
Ajustement			-100,3	-34	-34	
Population immigrée		6,028			6,964	
Etrangers		4,289			5,226	
Source : * Tableau de bord de l'économie française, éd. 2022 (1). Soldes annuels 2019 à 2021 provisoires						

## Sans l'immigration, la population active n'augmente quasiment pas

Léthargique, la population active des non immigrés a stagné de 2014 à 2021, son effectif étant de 26,735 Mi de personnes cette dernière année. Pendant ce temps, sans entraves, la population active immigrée a augmenté de + 19%, pour atteindre 3,358 Mi en 2021, représentant alors 11,2% de la population active totale, contre 9,6% en 2014.

L'immigration a ainsi permis à la population active totale de « gagner » un petit + 2% sur la période.

Parmi les immigrés, le nombre des « immigrés hors UE » (provenant de l'extérieur de l'UE) a connu la croissance la plus forte, + 22% en 7 ans, et a atteint 2,424 Mi en 2021,

## En 2021, seul le taux d'activité des immigrés hors UE dépasse le niveau de 2014



« **Le taux d'activité se calcule en rapportant la population active (en emploi et au chômage) à la population totale (des 15 ans et plus)** », rappelle l'Insee.

Entre 2014 et 2021, le taux d'activité des non-immigrés a reculé et celui des immigrés a cru. En 2014, le taux d'activité des non-immigrés, 56,3%, était un peu supérieur à celui des immigrés, 55,5%. En 2021, c'est l'inverse. Le taux des non-immigrés a baissé à 55,7%, tandis que celui des immigrés est monté à 56,8%, et parmi eux, celui des « hors UE » a atteint 59,9%.

La présence des immigrés hors UE, femmes et hommes, sur le marché de l'emploi en France se renforce donc notablement... non sans un certain remplacement dans l'emploi.

## Le taux d'emploi des immigrés hors UE a cru plus que celui des non-immigrés

« **Le taux d'emploi est le rapport entre la population en emploi et la population en âge de travailler (15-64 ans)** », rappelle l'Insee.

Le taux d'emploi d'ensemble a connu deux périodes distinctes de croissance. De 2014-2015 à 2018, il a progressé de 63,8% à 65,4%. Il a ensuite stagné jusqu'en 2020, puis a sauté à 67,3% en 2021 (avec le « rebond » de l'économie) au sortir de la période la plus sévère du Covid 19.

De 2014 à 2021, le taux d'emploi des immigrés provenant de l'UE a cru à un rythme très voisin de celui des non-immigrés, qui a progressé de + 5,1% et atteint 68%. Ce taux reste très supérieur à celui des immigrés hors UE, qui, pour sa part, a bondi de + 11,6% et se situe à 58,8%.

## Baisse du chômage depuis 2016, contribution de l'immigration

Les séries annuelles récentes de l'Insee (3) permettent d'observer que le nombre de chômeurs de 15 à 64 ans en France est monté de 3,034 Mi en 2014 à 3,066 Mi en 2015, soit à 10,4% de la population active, avant d'amorcer en 2016 (sous François Hollande) une décrue qui s'est prolongée jusqu'au-delà de 2021. En 2021, le taux de chômage était descendu à 7,9% avec 2,346 Mi de chômeurs. Sur la diminution de 0,688 Mi chômeurs en 7 ans, 502 Mi étaient dans la large classe d'âge des 25 à 49 ans, qui en comptait 1,254 Mi en 2021.

Le taux de chômage des non-immigrés est descendu de 9,2% en 2014 à 7,3% en 2021, diminuant ainsi de - 20,7%. Pendant ce temps, la baisse du taux de chômage des immigrés a été encore plus forte, de 17,2% en 2014 à 12,7% en 2021, soit de - 26,2%. Elle a ainsi contribué à amplifier la baisse du chômage en France.

## Macron défenseur des victimes de l'asile, ou l'asile au service de la Macronie ?

Le 15 septembre, sous le titre « Emmanuel Macron annonce un projet de loi sur l'immigration « au début 2023 » », le monde.fr indiquait (4) que le chef de l'Etat avait annoncé : « *Un projet de loi relatif à l'asile, donc à l'immigration dans la République, sera déposé dès début 2023* ».

Pour lui, « *Notre politique aujourd'hui est absurde* », « *inefficace et inhumaine* » en matière d'asile, car elle « *consiste à mettre des femmes et des hommes qui arrivent, qui sont dans la plus grande misère* » dans les quartiers les plus pauvres.

Il désire « *différencier les procédures* », « *accélérer leur instruction* » et « *intégrer beaucoup plus vite et beaucoup mieux celles et ceux qui ont même un titre provisoire par la langue et par le travail* ».

Il s'agit donc, en fait, de renforcer la dynamique de l'immigration et les procédures qui favorisent ce que, malgré les réprimandes, certains appellent le « grand remplacement ».

Pourquoi ne pas se servir de l'immigration pour lutter contre la désertification des campagnes ? Macron y songe et a plaidé pour une meilleure répartition des étrangers sur le territoire de la France, notamment dans les « *espaces ruraux, qui, eux sont en train de perdre de la population* ». Attendons le mode d'emploi.

Il a également promis « *d'améliorer l'efficacité des politiques de reconduite à la frontière pour les étrangers en situation irrégulière* ». Comme ses prédécesseurs.

\*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 28 septembre 2022

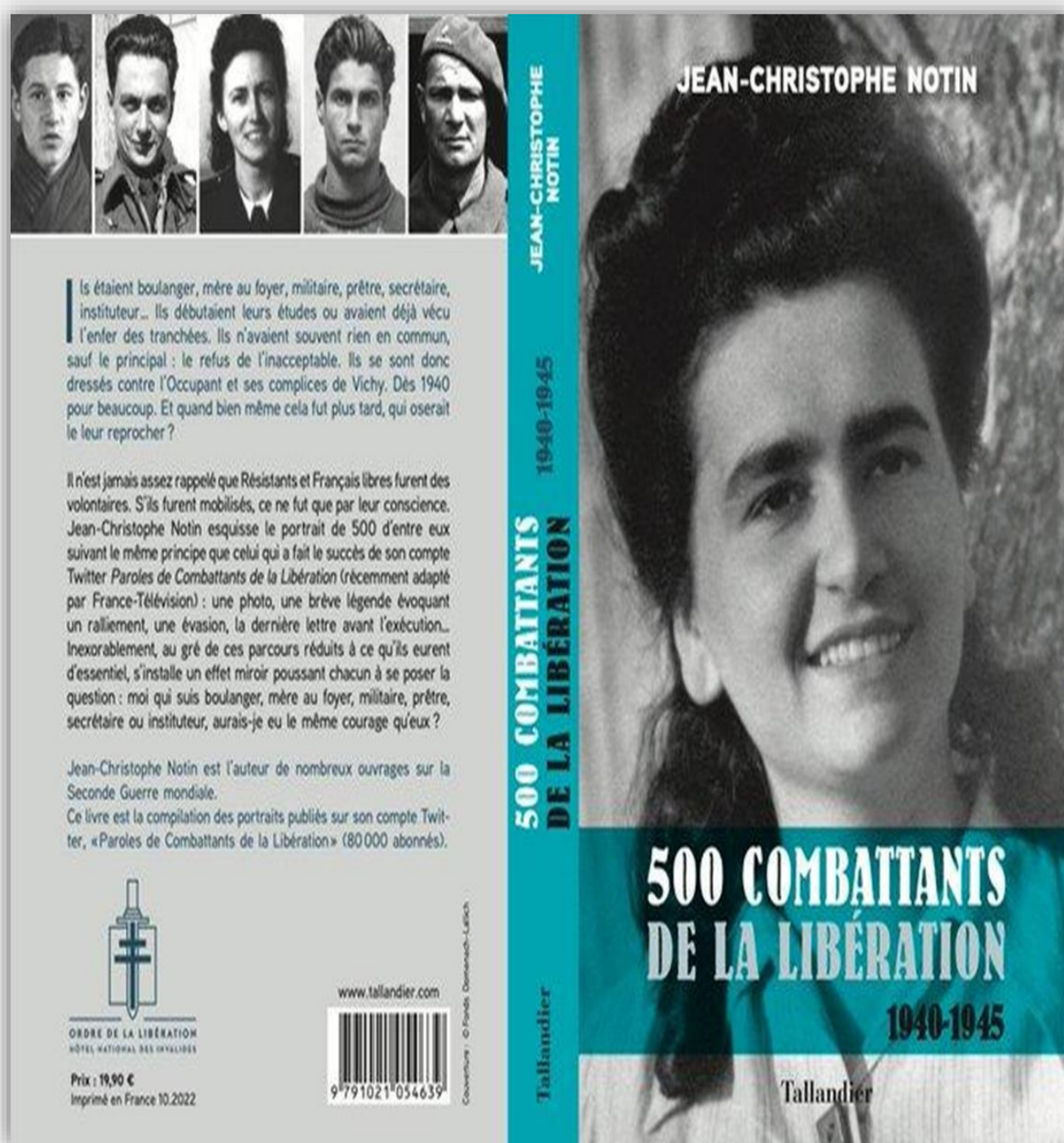
### Sources et références

- (1) Composantes de la croissance démographique Insee Tableau de bord de l'économie française paru le 18 01 2022
- (2) Activité, emploi et chômage des immigrés de 2014 à 2021 L'essentiel de l'immigration n° 202287 juillet 2022
- (3) Activité, emploi et chômage en 2021 et en séries longues (enquête emploi en continu) Insee Résultats le 22/07/2022
- (4) Emmanuel Macron annonce un projet de loi sur l'immigration pour « début 2023 » le monde.fr/politique/article/ 2022/09/15/emmanuel...





## 500 combattants de la libération : 1940-1945



Jean-Christophe Notin,

Né le 25 juillet 1970, est un écrivain, historien et romancier français.

Après des études scientifiques (ingénieur des Mines de Paris), il décide de se consacrer à l'écriture, avec un intérêt particulier pour l'histoire militaire et politique du XXe siècle.

Depuis 2005, Jean-Christophe Notin collabore régulièrement avec l'hebdomadaire L'Express.

Jean-Christophe Notin est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *La Vérité sur notre guerre en Libye* (2012) et *La Guerre de la France au Mali* (Tallandier, 2014).

Il a reçu le prix essai de L'Express 2011 et le prix Albert Thibaudet 2012.

Ils étaient boulanger, mère au foyer, militaire, prêtre, secrétaire, instituteur... Ils débutaient leurs études ou avaient déjà vécu l'enfer des tranchées. Ils n'avaient souvent rien en commun, sauf le principal : le refus de l'inacceptable. Ils se sont donc dressés contre l'Occupant et ses complices de Vichy. Dès 1940 pour beaucoup. Et quand bien même cela fut plus tard, qui oserait le leur reprocher ?

Il n'est jamais assez rappelé que Résistants et Français libres furent des volontaires. S'ils furent mobilisés, ce ne fut que par leur conscience. Jean-Christophe Notin esquisse le portrait de 500 d'entre eux suivant le même principe que celui qui a fait le succès de son compte Twitter *Paroles de Combattants de la Libération* (récemment adapté par France-Télévision) : une photo, une légende très courte évoquant un ralliement, une évasion, la dernière lettre avant l'exécution... Inexorablement, au gré de ces parcours réduits à ce qu'ils eurent d'essentiel, s'installe un effet-miroir poussant chacun à se poser la question : moi qui suis boulanger, mère au foyer, militaire, prêtre, secrétaire ou instituteur. **aurais-je eu le même courage qu'eux ?**

## « À partir de Maastricht, l'Union européenne se construit en faisant reculer la démocratie »

**Henri Guaino**



**LE FIGARO. – Il y a trente ans, le traité de Maastricht était adopté. Avec le recul, comment jugez-vous cet événement ?**

**HENRI GUAINO.** – Il faut se souvenir que ce traité, si lourd de conséquences, dont celle de faire disparaître le franc, semblait promis à une adoption sans difficulté dès lors que les gouvernements, les diplomates et les technocraties des douze États membres de l'époque avaient réussi à s'entendre. Il y avait dans l'air quelque chose d'inéluctable, dans la droite ligne de l'ambiance qui avait présidé à l'adoption en 1986 de l'acte Unique. Mais avec Maastricht, la méthode de l'entre-soi des experts et des politiciens a déraillé.

Quelques voix fortes ont commencé à s'élever même au sein de ce que l'on appelait les partis de gouvernement : Séguin, Pasqua au RPR, Chevènement au PS, et je pense aussi à Philippe de Villiers. C'est avec Maastricht que la question européenne devient un sujet structurant de la vie politique et que le projet fédéraliste revient en force comme l'objectif inavoué mais constant de ce que l'on appelle les « avancées » de la construction européenne. C'est un moment charnière.

**À l'époque, vous aviez participé à la rédaction du fameux discours de Philippe Séguin...**

Ce discours fut le premier refus éclatant, assumé, revendiqué, argumenté, opposé au camp du oui, retranché dans sa certitude d'être celui de la raison hors duquel il n'y avait que des irresponsables qui étaient prêts à sacrifier la paix et à entraver le progrès économique au nom d'un nationalisme désuet et dangereux. Ce jour-là, Philippe Séguin leur administra trois heures d'une grande leçon de République, de nation, et d'État, mais aussi de démocratie. François Mitterrand, ayant finalement opté pour le référendum, ce fut ma première participation à une campagne politique. La plus belle de toutes parce qu'il ne s'agissait pas de quémander des voix mais de faire prendre conscience de ce qui était réellement en jeu.

On ne mesure pas le courage qu'il a fallu aux quelques hommes d'État qui se sont levés quand il aurait été si simple de se taire face à la violence inouïe du camp politique et médiatique du oui qui n'a été adopté de justesse qu'avec à peine 51 %. Le traité allait pouvoir s'appliquer mais, désormais, les Français qui ne voulaient pas de cette Europe-là ni de cette façon de la faire sans et même contre les peuples n'étaient plus un groupuscule, et cette Europe avait un nom, elle était maastrichienne.

**L'histoire vous a-t-elle donné raison ?**

Il faut bien comprendre, et c'est un peu l'angle mort du souverainisme, que Maastricht était aussi un projet de société. Certains promoteurs du traité disaient d'ailleurs clairement que cette Europe maastrichienne avait pour but d'imposer aux Français les réformes dont ils ne voulaient pas, de liquider l'exception française : l'État gaullien, le colbertisme, le modèle républicain de l'égalité, de l'assimilation, du service public, la nation indivisible, le pacte social issu du programme du Conseil national de la Résistance... Cette conception de la construction européenne s'est démasquée dans le projet de Constitution européenne (*élaboré en 2004, NDLR*) dont la partie trois, disparue par la suite, allait jusqu'à constitutionnaliser le contenu de toutes les politiques communautaires.

Trente ans après, de traité en traité, de jurisprudence en jurisprudence, de réforme structurelle en réforme structurelle sous la pression des critères de convergence maastrichiens, les effets sont là, même si l'Europe n'est pas seule responsable: l'autorité de l'État est effondrée, les services publics, en ruine, la désindustrialisation atteint le seuil critique où elle menace notre indépendance, la citoyenneté républicaine est ébranlée par la montée des communautarismes, le pacte social est au bord de la rupture, et l'impuissance publique, construite méthodiquement, de renoncement en renoncement, dont la construction européenne est devenue l'alibi, mine la démocratie, qui s'achemine, non seulement en France mais dans toute l'Europe, vers une crise qui pourrait bien se révéler dangereuse.

**Vous voulez dire que l'Union européenne de Maastricht nourrit la crise de la démocratie ?**

Oui, on peut même dire qu'à partir de Maastricht, l'Union européenne se construit en faisant reculer la démocratie. C'est ce qui se passe depuis trente ans. Quand, dans un cadre institutionnel, il n'y a plus qu'une seule politique possible, un seul modèle de société possible, sous la surveillance des juges et des autorités indépendantes, quel que soit le résultat des élections, ce cadre institutionnel ne peut plus être qualifié de démocratique.

Je me souviens de la phrase de Philippe Séguin : « La droite et la gauche sont deux détaillants qui ont le même fournisseur : l'Europe. » Au nom de la hiérarchie des normes juridiques, le droit ne s'écrit plus que dans ce que les juristes nomment le dialogue des juridictions, c'est-à-dire l'entre-soi des juges, et tout est dit quand on prétend faire la démocratie par le droit et non plus le droit par la démocratie.



**"[Avec une monnaie unique] en cas de crise économique, c'est le chômage qui s'impose comme seule variable d'ajustement."**

Philippe Séguin



Mais la démocratie est ici la victime collatérale d'un projet encore plus délétère : celui de la dépolitisation totale de l'économie et de la société pour les mettre en pilotage automatique par la loi du marché, la concurrence « libre et non faussée » et le juridisme.

### **Mais l'Europe a bien besoin de règles, pour fonctionner et afin que tout ne soit pas remis en cause tout le temps...**

Cet argument me rappelle la sentence énoncée il y a quelques années par l'un des défenseurs les plus compétents de l'Europe maastrichienne à propos du rôle central que doit jouer la Commission européenne : « Tenir l'Europe à l'écart des passions populaires. » Mais la politique doit prendre à bras-le-corps les passions populaires, non pour les chevaucher, ça c'est la démagogie, mais pour les canaliser et les orienter vers l'intérêt général, ça c'est l'idéal démocratique.

La construction maastrichienne avait pour but inavoué mais réel de dissoudre dans le juridisme l'imaginaire des peuples européens, leur histoire, leur culture, leur mentalité, leurs traditions politiques, juridiques, tout ce par quoi s'expriment leur caractère singulier, leur identité, tout ce qui fait qu'une population a conscience de former un peuple.

Mais le juridisme européen, cette expression d'un droit hors sol qui n'est ancré ni dans les cultures ni dans la démocratie ne peut être la matrice d'un peuple européen unique et il finit, on y arrive, par provoquer le retour du refoulé national.

### **Le droit européen ne s'enracine-t-il pas dans des valeurs partagées ?**

Le problème, c'est que nous ne sommes pas tous d'accord sur leur traduction juridique. Ainsi, pour beaucoup de nos partenaires, la conception française de la laïcité est une atteinte aux libertés individuelles alors que pour nous, elle en est une condition. La question se pose dans les mêmes termes pour notre conception de l'assimilation.

Pour beaucoup de nos partenaires l'indépendance du parquet est une condition de l'État de droit, contrairement à notre propre tradition juridique et à notre conception de l'État républicain. Pouvons-nous accepter que des jurisprudences fondées sur une interprétation qui ne serait pas la nôtre des valeurs européennes nous obligent un jour à renoncer à ces principes ?

Ce mouvement est déjà allé tellement loin que les juridictions nationales ont dû lui opposer le respect des traditions constitutionnelles nationales, mais c'est une digue bien mince.

Mais les traités ont été approuvés souverainement...

Certes, mais la souveraineté ne se délègue pas, ne se subordonne pas et ne se divise pas. C'est le droit imprescriptible d'un peuple ayant une conscience de peuple d'opposer à tout moment un refus déterminé à ce dont il ne veut absolument pas. Elle est dans le refus qu'oppose de Gaulle en décembre 1944 à l'état-major allié qui ordonne à Leclerc d'évacuer Strasbourg. Aucun engagement d'aucune nature ne peut l'en déposséder, sauf à cesser d'exister en tant que peuple. Il ne peut que décider de ne pas exercer sa souveraineté jusqu'à ce qu'il décide le contraire.

### **En 2005, lors du référendum sur le traité constitutionnel, la France du non a pris sa revanche. Pourtant, vous avez soutenu Nicolas Sarkozy, qui a fait passer le traité de Lisbonne par la voie parlementaire trois ans plus tard.**

Nicolas Sarkozy avait fait campagne sur ce sujet : il n'a trompé personne. Il voulait un traité simplifié et non plus une Constitution. C'est ce qui a été négocié entre les 27 chefs d'État et de gouvernement ; puis 27 diplomates, 27 technocraties, plus la technocratie européenne, ont écrit le texte et ont accouché du monstre qu'est le traité de Lisbonne.

Et, une fois que c'est fait, on ne peut plus changer une virgule, parce que chacune d'entre elles est le résultat d'une âpre négociation, comme pour les traités de libre-échange négociés par la Commission européenne.

Ce n'était plus du tout la Constitution européenne. La partie trois avait été supprimée et, comme l'expliquait le président de la Cour de justice de l'Union européenne dans un entretien aux *Échos* à l'automne dernier, après l'échec des référendums néerlandais et français, tout ce qui semblait préfigurer un État fédéral en a été sorti. Tout en avouant, avec ce mépris consommé des peuples qui caractérise parfois les bureaucrates européens, en avoir gardé la substance.

Cet épisode a été vécu par beaucoup comme un scandale démocratique. Il faut en tirer les leçons. D'abord, il est vain de vouloir réformer l'Europe en négociant un nouveau traité, parce que, par la force des choses, on fera un monstre. Et il faut inscrire dans la Constitution que les traités européens ne pourront plus être adoptés que par référendum.

### **Vous êtes toujours hostile à un Frexit ?**

L'euro exclut à mes yeux cette option, car même si je continue de penser que sa création a été une faute, même si je pense que ses fondations économiques sont très fragiles et qu'il peut être emporté par une crise, le risque de cataclysme économique, et les souffrances qu'il pourrait entraîner, est tel que je considère qu'il serait moralement inacceptable de le prendre délibérément.

Maastricht était un piège bien conçu : à chaque crise, au lieu de chercher à réorienter la construction européenne on explique que si ça ne fonctionne pas bien, c'est parce que l'on n'est pas allé assez loin. Et la fuite en avant continue comme le pacte de stabilité ou, pire, le soi-disant plan de relance européen pendant la pandémie qui n'avait aucune utilité macroéconomique mais qui faisait franchir un grand pas vers le fédéralisme budgétaire en violation des traités pourtant brandis sans cesse comme les tables de la Loi, et, qui plus est, en mentant de façon éhontée, puisque ce dispositif ne va pas nous rapporter 40 milliards de ressources supplémentaires, mais nous coûter 25 à 30 milliards, puisqu'il faudra en rembourser 65 à 70 milliards.

### **Dans le contexte actuel d'inflation, la monnaie unique: atout ou handicap?**

La question ne se pose pas ainsi. Le problème, c'est que nous n'avons pas de prise sur la politique monétaire et que si la BCE décide un resserrement trop brutal de celle-ci et fait monter trop vite et trop haut les taux d'intérêt, nous en subissons les conséquences, qui peuvent se révéler catastrophiques pour nous sans rien y pouvoir.

### **Comment l'Europe peut-elle recouvrer sa souveraineté ?**

On voit l'effet délétère du marché unique de l'électricité qui était prévisible et du démantèlement du monopole naturel d'EDF par le droit européen de la concurrence. On nous avait vendu l'Europe maastrichienne comme le moyen d'assurer l'indépendance de l'Europe face aux superpuissances, et dans tous les domaines, de la santé à la défense, en passant par l'énergie et l'industrie, l'Europe n'a jamais été à ce point inféodée à la logique des blocs où elle a tout à perdre.

Alors oui, il faut la réorienter au plus vite et pour cela je ne vois qu'une option : le retour à la responsabilité politique en rendant à la loi nationale sa primauté dans l'ordre juridique interne dès lors qu'elle est postérieure au traité. Après, tout est affaire de discernement et de volonté politique.



Président Jacques MYARD

# LA LETTRE DU 18 JUIN

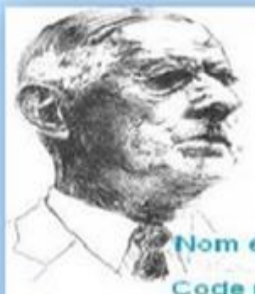
N° 233 Janvier 2021- vingt-neuvième année



*Le combat de l'avenir*

**SOMMAIRE**

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfrol » ... Marc Fosseux page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois page 7
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 8

**BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN**  
 Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :  
 Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel .....

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)  
 À partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir  
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France  
[www.academie-gaullisme.fr](http://www.academie-gaullisme.fr)

© 01.10.2022